

**COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

Jeudi 7 novembre 2019 à 18h00 (salle 101)

Etaient présents

Nom – Prénom	Qualité	
Membres siégeant avec voix délibérative		
Brigitte Proucelle ou Mark Alexander Shreiweis	Conseillère de coopération et d'action culturelle Attaché de coopération éducative	✓
Philippe Courjault	Proviseur	✓
Pascaline Gausso	Provisseure adjointe	✓
Rachid Salama	Directeur administratif et financier	✓
Pascal Adam	Directeur primaire	✓
Stéphanie Galoche	Directrice PVE	
Fabienne Barroca-Paccard (T)	Représentants des personnels enseignants	✓
Marie Dimur (T)		✓
Mounir Méhablia (T)		✓
Yann-Michaël Guidez (T)		✓
Colette Godet (T)		✓
Thomas Collin-Lange (S)		
Marie Ibrahim (S)		
Nadège Gourrat (T)	Représentants des personnels non enseignants	✓
Florence Piovanelli (S)		





Anyès Babillon (T)	Représentants des parents	✓
Anne-Sophie Belzile (T)		✓
Aline Dimitri (T)		✓
Sherine Nahmias (T)		✓
Thomas Chenevier (S)		
Julie Gasse-Sylvestre (S)		
Tudor Hera (S)		
Philippe Ngassam (S)		
Julia Edwards (T)	Représentants des élèves	✓
Marianne Haziza (T)		✓
Megan Horsthuis (S)		
Paul Hassard	Vice-président du CVCL	✓
Sangita Kamblé	Présidente du conseil d'administration	
Pierre Danten	Trésorier du conseil d'administration	
Marc-Albert Cormier	Conseillers consulaires	
Daniel Brignoli		
Francine Watkins représenté par Yann Alexandre Girard		✓
Kareen Guida		





Ordre du jour

1. Points présentés pour adoption

1.1 Adoption de l'ordre du jour

1.2 Adoption du compte rendu de la séance du 1 octobre 2019 – [Annexe 1](#)

1.3 Adoption du règlement intérieur du Conseil d'établissement – [Annexe 2](#)

1.4 Adoption de la composition des instances

- [Annexe 3](#) : Circulaire 1566 du 7 juillet 2019 relative au fonctionnement des instances des établissements relevant de l'AEFE
- [Annexe 4](#) : tableau récapitulatif de la composition des instances

2. Points présentés pour avis

3. Points présentés pour information

1.1 Effectifs au 25/10/2019 – [Annexe 5](#)

1.2 Bilan des missions depuis le début de l'année

- Mission d'évaluation de la mutualisation
- Mission d'évaluation du MEAE
- Mission de suivi de l'homologation

1.3 Présentation de la politique des langues – [Annexe 6](#)

4. Points présentés pour discussion

5. Questions diverses

5.1 Question posée par les représentants des personnels enseignants

- *Proposition de procédures (et dans certains cas de formations) pour l'usage et la gestion des outils informatiques (chariots d'ordinateurs et de Ipad) et audiovisuels (vidéoprojecteurs).*





Le proviseur constate que 19 personnes sont présentes (17 votants). Le quorum étant atteint, il déclare la séance ouverte à 18h05.

Le chef d'établissement souhaite la bienvenue à l'ensemble des membres et adresse un mot de bienvenue aux nouveaux membres du conseil. Il invite chacun à se présenter à l'occasion d'un tour de table.

Le secrétariat de séance est confié à M. Salama, directeur administratif et financier, et le secrétariat adjoint à Fabienne Barroca Paccard, représentante des personnels enseignants.

Le compte-rendu de séance sera transmis au secrétaire-adjoint pour relecture et correction, avant diffusion pour information. La validation de ce compte-rendu interviendra au début de la prochaine séance.

1. POINTS POUR ADOPTION (VOTE)

1.1. Adoption de l'ordre du jour

Le proviseur lit l'ordre du jour et propose de l'adopter sans changement n'ayant reçu aucune demande dans ce sens. Il souhaite cependant ajouter un point sur un compte rendu sur la sécurité.

Pour : 17	Contre : 0	Abstentions : 0
Décision :	L'ordre du jour est adopté.	

1.2 Adoption du compte rendu de la séance du 1^{er} octobre 2019 – [Annexe 1](#)

Le proviseur remercie les secrétaires pour leur efficacité dans la rédaction du compte rendu de la séance du 1^{er} octobre et propose de l'adopter :

Pour :	17	Contre :	0	Abstentions:	0
Décision :	Le compte rendu de la séance du 1 ^{er} octobre 2019 du conseil d'établissement est adopté.				

1.3 Adoption du règlement intérieur du Conseil d'établissement – [Annexe 2](#)

Ce document a pour but de rappeler certaines des prérogatives du conseil d'établissement, d'en préciser quelques modalités de fonctionnement et aussi d'indiquer certaines circonstances dans lesquelles une réunion peut être reportée.

Le proviseur propose aux membres du conseil d'adopter le règlement intérieur.

Pour :	17	Contre :	0	Abstentions :	0
Décision :	Le règlement intérieur du conseil d'établissement est adopté.				





1.4 Adoption de la composition des instances - Annexe 4

Le proviseur précise que deux types d'instances sont prévues :

- Celles inscrites dans la circulaire 1566 du 7 juillet 2019 et dont l'existence s'impose
- Celles qui permettent d'instruire des sujets un peu complexes et dont la décision nécessite que des règles et des étapes soient formellement décrites. C'est le cas, par exemple de la commission calendrier scolaire. Cela permet de gagner du temps et de présenter le projet en réunion plénière. Un échange suit et il est proposé d'ajouter un représentant des personnels de soutien.

Pour : 17	Contre : 0	Abstentions : 0
Décision : Un représentant des personnels de soutien est ajouté au groupe de travail sur le calendrier scolaire		

Un échange suit au sujet du calendrier scolaire. Le proviseur précise que c'est justement l'objet de ce groupe de travailler sur ce sujet.

Le proviseur demande que d'ici mercredi les noms remontent pour finaliser ce groupe de travail.

Pour le conseil du second degré, compte tenu de la taille de l'établissement et des réunions mensuelles organisées avec les parents, le proviseur propose de ne pas prévoir de réunion à ce stade.

Le proviseur propose de prendre les noms des membres des instances et de procéder au vote.

Pour : 17	Contre : 0	Abstentions : 0
Décision : La composition des instances est adoptée		

2. POINTS POUR AVIS (VOTE)

Aucun point présenté pour avis ne figure à l'ordre du jour.

3. POINTS POUR INFORMATION

3.1 Effectifs au 25/10/2019 – Annexe 5

Le proviseur présente le tableau des effectifs deux mois après la rentrée et rappelle les objectifs de croissance que l'établissement s'est fixé afin de d'accueillir 975 élèves à la rentrée prochaine.

Un échange suit autour des effectifs.

Il n'y a pas de différence notable par rapport à la situation présentée à la rentrée.

3.2 Bilan des missions depuis le début de l'année

- **Mission d'évaluation de la mutualisation**

Cette mission a été conduite les 11, 12 et 13 octobre par le chef du service d'aide et d'appui au développement du réseau (SADR) nouvellement créé au sein de l'AEFE pour accompagner l'objectif de doublement des effectifs des établissements homologués d'ici 2030.





L'objet de la mission portait principalement sur la conception et la mise en œuvre du plan de formation continue et des missions établissements dans la perspective d'implanter au 1^{er} janvier 2020 un institut régional de formation (IRF) dans chacune des seize zones de mutualisation.

Pour l'Amérique du nord, l'IRF serait implanté au lycée Claudel.

Le rapport devrait paraître d'ici quelques semaines.

En marge de cette mission, un établissement d'Ottawa accueillant des élèves de primaire a déposé une demande d'homologation auprès du ministère de l'éducation nationale et a sollicité le SADR pour l'accompagner.

Cela modifierait de manière positive l'assise de recrutement du lycée Claudel avec la possibilité de recruter davantage d'élèves à la fin de l'école élémentaire.

- **Mission d'évaluation du MEAE**

Cette mission a été conduite par l'inspection générale du ministère de l'Europe et des affaires étrangères (MEAE) s'inscrit dans un cadre très global d'évaluation du dispositif de la diplomatie d'influence menée par la France au Canada.

Tous les établissements scolaires ont fait l'objet d'une évaluation de la manière dont ils s'intègrent dans ce dispositif.

- **Mission de suivi de l'homologation**

Cette mission, très attendue, a été conduite les 4 et 5 novembre par

- Vassiliki Driancourt, cheffe du service pédagogique de l'agence
- Sylvain Huet, IA-IPR référent pour la zone Amérique du nord et homologation à l'AEFE
- Sophie Beaumont, IEN pour l'Amérique du nord

Près d'une vingtaine de classes de tous les niveaux ont été visitées au cours de la mission et des rencontres ont eu lieu avec l'équipe de direction et :

- Le comité exécutif
- La COCAC
- Les représentants des personnels
- Les représentants des parents
- Les représentants des élèves au CE et au CVCL

Tous les aspects du fonctionnement de l'établissement (pédagogique, organisation, laïcité, emploi du temps, sécurité, ressources humaines, gouvernance, projet d'établissement, politique des langues, ...) ont été analysés et feront l'objet d'un rapport qui sera publié en juillet.

Le rapport contiendra bien entendu des recommandations qu'il conviendra de suivre mais il est d'ores et déjà possible d'indiquer que le lycée Claudel répond aux critères de l'homologation, **en particulier dans ce qui relève de la maîtrise de la langue française.**

Claudiel est un bel établissement, avec des équipes engagées et qui connaît une période de mutation importante et des changements nécessaires pour faire face à de nouveaux défis.

Parmi les questions qui doivent alimenter notre réflexion pédagogique, trois ont émergé au cours des échanges qui ont eu lieu pendant la mission :

- Comment les élèves sont-ils accompagnés au sein de la classe ?
- Quelle est la place de l'oral et sous quelle forme dans la classe ?
- Quels sont les outils d'évaluation et de suivi déployés ?





Cela doit nous amener à renforcer notre approche autour de l'évaluation, la mise en place des certifications et la formalisation de l'ensemble de nos dispositifs d'apprentissage.

L'homologation est au cœur de l'excellence de notre réseau et le proviseur remercie tous les membres de la communauté scolaire pour leur très grande implication.

- **Diagnostic de sécurité**

Une visite de sécurité organisée par le service de sécurité de l'ambassade de France a eu lieu le 25 octobre 2019 afin de faire un point sur l'évolution des dispositifs de sécurité, depuis la dernière visite du site le 8 mai 2019.

Validé par l'Officier de Sécurité du poste, ce déplacement a permis d'évoquer les progrès essentiels constatés en matière de sécurité active et passive, mais également les futurs projets en cours de réflexion.

Pour des raisons de sécurité, il ne sera pas mentionné en détails les points abordés pendant le conseil.

Le proviseur remercie M. Saborit pour l'excellence de ces réalisations.

3.3 Présentation de la politique des langues – Annexe 6

Le proviseur présente le document de présentation de la politique des langues telle qu'elle figure dans le projet d'établissement.

Un échange se déroule avec les membres du conseil concernant la politique des langues, notamment sur l'amplitude horaire potentiellement plus grande générée par la mise en place des options, ainsi que sur le recrutement des personnels chargés d'enseigner une discipline dans une autre langue.

4. POINTS PRÉSENTÉS POUR DISCUSSION

Aucun point présenté pour discussion ne figure à l'ordre du jour.

5. QUESTIONS DIVERSES

5.1 Question posée par les représentants des personnels enseignants

Proposition de procédures (et dans certains cas de formations) pour l'usage et la gestion des outils informatiques (chariots d'ordinateurs et de Ipad) et audiovisuels (vidéoprojecteurs).

La représentante des personnels du secondaire précise que cela couvre deux aspects différents. Il y a des remarques, notamment de nouveaux collègues, sur les chariots et le fonctionnement des appareils. Il faudrait un protocole sur ce qu'on fait quand on prend l'appareil et qu'on le remet.

Le proviseur répond qu'un point sera fait avec le Directeur des services informatiques sur les tickets établis pour mieux comprendre les principaux points de faiblesse. En tout état de cause, un protocole à coller sur les chariots précisant les étapes à respecter semble intéressant. Il faudrait également un protocole pour l'usage des outils informatiques tels que les vidéoprojecteurs dans les différentes salles de classe qui ne s'utilisent pas tous de la même manière, faisant perdre ainsi du temps aux professeurs.





LYCÉE CLAUDEL

L'école française internationale
d'Ottawa



aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

Question des représentants des élèves sur la manière d'aider les élèves de 6ème en début d'année :

Les élèves proposent qu'un parrainage soit établi entre des élèves de 5è et 4è et les élèves de 6è un peu perdus afin de les aider à répondre à leurs interrogations.

La proviseure adjointe répond que le parrainage existe déjà, mais uniquement pour les nouveaux élèves. Elle ajoute que c'est faisable mais cela demande un engagement important des élèves de 5ème et 4ème. On pourrait prévoir des moments précis.

Un représentant des personnels propose qu'on offre un plan aux élèves.

La proviseure adjointe ajoute qu'on pourrait prévoir une visite en juin.

Le proviseur ajoute que cela pourra être discuté en CVCL.

Question des représentants des élèves autour d'une possible présentation du nouveau fonctionnement en 1ère par les élèves qui vivent actuellement cette réforme cette année :

Le vice-président du CVCL évoque l'idée que les élèves de première présentent la réforme aux élèves de seconde.

La proviseure adjointe est favorable à cette idée et précise qu'il est prévu des visites durant certains cours d'option.

Le proviseur conclut en disant qu'on travaillera sur ce sujet en CVCL.

L'ordre du jour étant épuisé, le proviseur remercie les membres et lève la séance à 20h18.

Le secrétaire,

Rachid SALAMA

La secrétaire adjointe,

Fabienne BARROCA-
PACCARD

Le proviseur,

Philippe COURJAULT

Dossier suivi par :

Ginette Secours

Secrétaire de direction

secretaire.direction@claudel.org

Tel : (1)613-733-8522 poste 605

Référence(s) : G:\Drive partagés\1-Direction\Gouvernance\Conseil d'établissement\Séances AS2019\Séance du 2019-11-07\2019-11-07 Compte rendu.docx

